



## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du jeudi 25 octobre 2012

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 3.1, 3.2, 7.1, 7.2, 7.3.

La séance est ouverte à 17h10 et levée à 19h30.

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Claude ROY, M. Jean-Pierre MARTIN, M. Nicolas GUILLEMET (à partir du rapport 3.1 et jusqu'au rapport 3.2), M. Jean-Yves PRALON, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Pierre TAILLARD, Mme Marie-Odile CRABBE-DIAWARA (à partir du rapport 7.1), M. Emmanuel DUMONT (à partir du rapport 3.1 et jusqu'au rapport 3.2), M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Annie MENETRIER (à partir du rapport 3.1), M. Marcel FELT (à partir du rapport 3.1), M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 3.1), M. Daniel HUOT, M. François LOPEZ, M. Claude PREIONI, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Roland DEMESMAY, Mme Danièle POISSENOT, M. Bernard MOYSE, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Patrick RACINE (à partir du rapport 3.1)

**Etaient absents** : M. Nicolas BODIN, M. Raymond REYLE, M. Yves GUYEN, M. Frank MONNEUR, M. Pierre CONTOZ, M. Eric ALAUZET, M. Serge RUTKOWSKI

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Claude ROY

**Procurations de vote** :

**Mandants** : P. CONTOZ, Y. GUYEN (à partir du rapport 3.1)

**Mandataires** : JP. GOVIGNAUX, M. FELT (à partir du rapport 3.1)

## Subvention du Grand Besançon à l'Agence Immobilière à Vocation Sociale

**Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président**

**Commission : Habitat, Politique de la Ville**

Inscription budgétaire	
BP 2012 et PPIF 2012-2016	Montant prévu au BP 2012 : 25 000 €
« Subventions diverses »	Montant de l'opération : 5 000 €

### Résumé :

Il est proposé d'accorder une subvention de fonctionnement de 5 000 € au titre de l'exercice 2012 à l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) afin de soutenir son activité de gestion de logements sociaux privés et communaux à destination de personnes disposant de faibles ressources.

L'AIVS du Doubs est une association Loi de 1901, à but non lucratif et dont l'objet est d'œuvrer pour le logement durable et autonome des personnes en difficulté. C'est une structure d'aide à la gestion locative au service des personnes disposant de faibles ressources en recherche de logement.

L'association gère par mandat les logements des propriétaires bailleurs de logements sociaux conventionnés (propriétaires privés et communes) et des partenaires sociaux.

L'AIVS propose une gestion locative adaptée sans frais d'agence (recherche de locataires, rédaction du bail et état des lieux, montage dossier APL, ...), une prévention des impayés, une mobilisation des dispositifs de garantie de paiement des loyers et un suivi locatif de proximité.

A ce jour, l'AIVS gère plus de 200 logements dans le département dont la moitié sur le territoire du Grand Besançon. Les résultats de cette structure en matière de gestion et de suivi des ménages donnent satisfaction et l'activité croît régulièrement depuis sa création en 2002. Pour rappel le Grand Besançon soutient financièrement l'AIVS depuis l'origine.

Le Grand Besançon est sollicité pour soutenir l'AIVS dans son action par l'octroi d'une subvention à hauteur de 5 000 € au titre de l'exercice 2012.

**Mme POISSENOT ne prend pas part au vote.**

**A l'unanimité, le Bureau accorde une subvention de 5 000 € à l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) pour l'exercice 2012.**

Pour extrait conforme  
Préfecture de la Région Franche Comté  
Préfecture du Doubs  
Le Président de légalité

Reçu le 06 NOV. 2012

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0